

Formulaire B
Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément

Ce formulaire complété doit être renvoyé au format Word.

Selon la nature de votre demande, votre envoi comprendra la section 3 ou la section 4.

La section 6 « déclaration sur l'honneur et signature » figurera dans votre version Word, mais sera en outre scannée avec la signature et renvoyée parallèlement au format PDF.

Enregistrez vos fichiers sous la dénomination suivante :

nom du centre – Formulaire B - Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément

nom du centre – Formulaire B - Renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément – signature

Section 1 : Identification du demandeur

Dénomination officielle : Alpha5000

Numéro d'agrément : CISP-018

Rue : Avenue Reine Astrid

Numéro : 1 1 8

Boîte :

Code postal : 5 0 0 0

Localité : Namur

Coordonnées de la personne de contact pour le suivi du dossier

Madame Monsieur

Nom : Bridoux

Prénom : Yoric

Fonction : Directeur

Téléphone : 0476/484.628

Courriel : Yoric.bridoux@alpha5000.be

Section 2 : Modifications demandées

Votre demande concerne :

<input type="checkbox"/>	uniquement une modification de l'arrêté d'agrément ; <i>(complétez la section 3)</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières (et éventuellement une autre modification de l'arrêté d'agrément) ; <i>(complétez la section 4)</i>

Cochez la case qui vous concerne.

Complétez ensuite ci-dessous la section du formulaire qui vous concerne.

Section 3 : Modification de l'arrêté d'agrément

Votre demande concerne :

<input type="checkbox"/>	une modification du volume horaire des filières agréées à volume horaire total agréé inchangé ou réduit
<input type="checkbox"/>	une modification du volume horaire des filières agréées avec augmentation du volume horaire total agréé
<input type="checkbox"/>	une modification de cadre méthodologique, de catégorie, de code cedefop ou d'intitulé de filière agréée
<input type="checkbox"/>	une suppression de filière agréée

Cochez la ou les cases qui vous concernent.

Agrément actuel :

Complétez le tableau ci-dessous conformément à votre actuel arrêté d'agrément en cours de validité, en y ajoutant le ou les Bassins EFE dont relève actuellement chaque filière.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières actuellement agréées.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
Total des heures agréées :					

Modifications demandées :

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant les modifications demandées et en les surlignant en jaune par rapport au tableau précédent.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
Total des heures agréées :					

Décrivez ci-dessous les modifications demandées et leurs motivations.

(40 lignes maximum) :

Passez directement à la section 6 : déclaration sur l'honneur et signature.

Ne joignez pas d'annexe.

L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.

Si vous avez complété cette section 3, vous ne devez ni compléter, ni renvoyer la section 4.

Section 4 : Nouvelle filière

Votre demande concerne :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières sans augmentation du volume horaire total agréé |
| <input checked="" type="checkbox"/> | une demande d'agrément d'une ou de plusieurs nouvelles filières avec augmentation du volume horaire total agréé |

Cochez la case qui vous concerne.

Le cas échéant, votre demande concerne de plus :

- | | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | une modification du volume horaire des filières agréées à volume horaire total agréé inchangé ou réduit |
| <input type="checkbox"/> | une modification du volume horaire des filières agréées avec augmentation du volume horaire total agréé |
| <input type="checkbox"/> | une modification de cadre méthodologique, de catégorie, de code cedefop ou d'intitulé de filière agréée |
| <input type="checkbox"/> | une suppression de filière agréée |

Cochez la ou les cases qui vous concernent éventuellement.

Agrément actuel :

Complétez le tableau ci-dessous conformément à votre actuel arrêté d'agrément en cours de validité, en y ajoutant le ou les Bassins EFE dont relève actuellement chaque filière.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières actuellement agréées.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
Namur	DEFI	Formation de base	080 011	Alphabétisation-français langue première et français langue étrangère	15967
Namur	DEFI	Formation de base	010	Remise à niveau- en français et math en vue de réussir les tests d'entrée en formation qualifiante	5229
Total des heures agréées :					21196

Modifications demandées :

Complétez le tableau ci-dessous en indiquant les modifications demandées, dont les nouvelles filières, et en les surlignant en jaune par rapport au tableau précédent.

Si nécessaire, insérez de nouvelles lignes pour encoder toutes vos filières.

Bassin(s) EFE	Cadre méthodologique	Catégorie(s)	Code(s) Cedefop	Intitulé filière	Nombre d'heures agréées
Namur	DEFI	Formation de base	080 011	Alphabétisation-français langue première et français langue étrangère	15967
Namur	DEFI	Formation de base	010	Remise à niveau- en français et math en vue de réussir les tests d'entrée en formation qualifiante	5229
Namur	DEFI	Formation de base	010 090	Remise à niveau « Projet professionnel – passerelle emploi »	4998
Namur	DEFI	Formation de base	010	Module « PERMIS DE CONDUIRE »	1800
Total des heures agréées :					27994

Décrivez ci-dessous les modifications demandées et leurs motivations (le contenu détaillé de chaque nouvelle filière sera développé dans les pages suivantes).

(40 lignes maximum) :

Lors de notre précédente demande d'agrément, la filière « Alfabétisation » comportait 3 niveaux différents : CISP 1, CISP 2 et CISP 3 à raison de 17 heures 30 de cours par semaine (5 plages de 3 heures 30 par semaine). Cependant, la réalité de terrain a montré qu'il nous manquait un niveau passerelle entre le CISP 1 et le CISP 2 : en effet, le fossé était beaucoup trop élevé entre les deux niveaux et un apprenant qui arrivait au bout du CISP 1 n'était parfois pas armé pour entrer en CISP 2, ou était intégré au CISP 2 mais avec beaucoup de difficultés et la possibilité de répéter 2 fois son année en CISP 2 afin de combler les lacunes. Dès lors, dans le cadre de cette nouvelle demande d'agrément, nous souhaitons ajouter un niveau et proposer 4 groupes : CISP 1, CISP 2 (nouveau niveau), CISP 3 et CISP 4. Bien que notre volonté soit d'augmenter le nombre de groupes, notre équipe de formateurs ne sera pas augmentée pour la filière « Alfabétisation ». Ainsi, nous serons contraints de réduire le nombre d'heures données dans chaque groupe : nous passerons de 17 heures 30 de cours par semaine (5 plages de 3 heures 30 par semaine) à 14 heures de cours par semaine (4 plages de 3 heures 30 par semaine). Ainsi, dans l'ancienne configuration, nos trois groupes CISP comportant 17 heures 30 de cours par semaine équivalaient à 52 heures 30 de cours par semaine. Désormais, les quatre groupes CISP de 14 heures par semaine donneront un total de 56 heures par semaine ; une légère augmentation de charge horaire, qui reste possible avec l'équipe actuelle.

Au sein de notre précédente demande d'agrément, la filière « Remise à niveau » (à raison de 24 heures 30 de cours par semaine), dont 2 sessions étaient organisées par année (de septembre à fin janvier, et de février à fin juin) consistait à balayer les programmes de français et de math niveau CEB en vue de réussir les tests d'entrée de formations qualifiantes. Dans le cadre de cette nouvelle demande d'agrément, nous souhaiterions maintenir une filière de « Remise à niveau » similaire à celle que nous proposons mais, en parallèle, mettre en place une seconde filière de « Remise à niveau » orientée sur le projet professionnel des apprenants et qui correspondrait aux demandes de nombreux candidats que nous recevons et qui ont déjà un pied dans le monde professionnel. Dans celle-ci, seraient travaillés le français et les mathématiques, mais toujours en lien avec la notion de projet professionnel et autour de la thématique de l'emploi. Pour la mise en place de cette nouvelle filière, nous serions dans l'obligation d'engager un nouveau formateur qui prendrait en charge les 24 heures 30 de formation.

À côté de nos formations en « Alfabétisation » et en « Remise à niveau » (formation et tremplin vers l'emploi), pour répondre aux demandes massives des apprenants, nous souhaiterions mettre en place une série de modules « Permis de conduire » qui accompagneraient les apprenants dans l'acquisition théorique des notions nécessaires à l'obtention du permis de conduire théorique. Pour ce faire, nous mettrions en place 4 sessions de 40 heures par an.

Description de la nouvelle filière : Remise à niveau « Projet professionnel –passerelle emploi »

Complétez cette rubrique (pages 8 à 19) **pour chaque nouvelle filière** proposée à l'agrément en reproduisant le modèle si nécessaire.

Bassin(s) EFE compétent(s) :

Si plusieurs Bassins EFE (chambre Emploi-Formation) concernés, indiquez-les tous.

Cohérence et articulation avec le projet pédagogique du centre

Il s'agit ici de montrer en quoi et comment le choix de la filière permet de mieux rencontrer concrètement les objectifs visés par le projet pédagogique du centre.

(25 lignes maximum) :

La « remise à niveau » telle que nous l'envisageons consiste à mettre en place un ensemble coordonné d'actions qui permettent : l'apprentissage ou le perfectionnement de la langue française et du calcul; une sensibilisation à l'informatique ; une meilleure connaissance-estime de soi qui permettra un rapport aux autres et au monde plus confiant; l'émergence d'une conscience citoyenne pour le développement d'une démocratie plus juste ; la naissance d'un rôle d'acteur pour l'apprenant qui s'insère dans la vie socio-professionnelle.

Une équipe pluridisciplinaire mixte, motivée, enthousiaste (formateurs, personnel administratif et social, coordination, direction), en collaboration permanente (échange de pratiques, complémentarité des différents profils, ...) encadre et accompagne l'apprenant tout au long du parcours.

Le lieu de formation est un lieu d'échange, de liens sociaux, de découvertes multiples et de participations diverses (ateliers, transmission des savoirs par ex), où l'apprenant n'est plus seul à vivre sa situation et où se développent sentiment d'appartenance et solidarité.

Les finalités de notre nouvelle filière sont les suivantes :

- Rafraîchir ses connaissances en **français** autour de **modules thématiques liés au projet professionnel** (5 plages de 3 heures 30 par semaine) : par le biais de six modules (1) connaissance de soi ; 2) orientation et découverte de métiers ; 3) recherche de formation ; 4) recherche d'emploi ; 5) outils de candidature ; 6) entretien d'embauche), les apprenants en apprendront davantage sur leur profil professionnel et ils auront des pistes de recherches à exploiter. Les activités proposées permettront de mettre en avant les difficultés des apprenants à l'écrit, qui seront travaillées lors des cours de français
- Revenir sur les bases en **calcul** (1 plage de 3 heures 30 par semaine) et en **informatique** (1 plage de 3 heures 30 par semaine).
- Activités sur l'**estime de soi** et les **savoir-faire comportementaux** réparties tout au long de la formation.

Public visé par la filière

Si c'est pertinent pour votre filière, indiquez les éventuelles spécificités du public visé.

(10 lignes maximum) :

Il s'agit d'un public de demandeurs d'emplois, inscrits au FOREM, ayant un pied dans le monde de l'emploi et souhaitant faire le point sur leur situation professionnelle, acquérir toute une série d'outils, avant de s'engager dans une formation professionnalisante. Souvent, ces apprenants disposent de connaissances préalables, de niveau CEB en français et en mathématiques. Notons que si ces connaissances ont été acquises à un moment donné de leur parcours, elles nécessitent une réactivation. Cette dernière sera opérée par le biais d'activités en relation directe avec les modules de projet que nous proposerons.

Activités-clés et compétences

Par « compétence », on entend, pour chaque activité-clé, la capacité d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales ou méthodologiques dans des situations de travail pour le développement professionnel ou personnel. La compétence est décrite par un verbe d'action observable et l'objet sur lequel porte l'action.

Exemple : filière : « commis de cuisine » / activité-clé : « participer au service » / compétence : « dresser selon un modèle »

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Utilisation du « Référentiel de compétences pour les formations de base » du CAIPS.

Activités clés et compétences requises :

- **Comprendre** (écouter, lire) ;
- **Parler** (s'exprimer oralement, prendre part à une conversation) ;
- **Écrire** (produire un écrit) ;
- **Calculer** (utiliser le langage mathématique, numériser, mesurer, calculer, résoudre un problème) ;
- **Utiliser l'outil informatique** (utiliser l'ordinateur et les périphériques, rechercher efficacement de l'information, organiser et stocker les documents, créer à l'aide de l'outil informatique, communiquer et partager à l'aide du PC) ;
- **Développer son autonomie sociale** (se situer et agir dans la vie quotidienne, organiser son emploi du temps, se déplacer) ;
- **Participer à la vie collective** (comprendre ce qui se passe dans la société, éveiller son sens critique, prendre sa place dans un groupe) ;
- **Développer un projet d'insertion socio-professionnelle** (participer à l'élaboration de son bilan social et professionnel, construire et mettre en place un plan d'action, confirmer le projet professionnel et/ou de formation, activer son plan d'action,

+ des **compétences transversales** à travailler dans les activités clés de base et dans les activités pour l'insertion socio-professionnelle :

- Apprendre à apprendre ;
- Se connaître ;
- Communiquer ;
- Exercer son jugement critique ;
- Exercer et développer sa pensée créatrice.

Aptitudes

Par « aptitude », on entend la capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Ces savoir-faire sont de 3 types :

- les savoir-faire pratiques lorsqu'ils relèvent de la dextérité, de l'utilisation de méthode, d'outils, de machine ;
- les savoir-faire cognitifs lorsqu'il s'agit de l'utilisation de la pensée logique, intuitive ou créative ;
- les savoir-faire comportementaux en situation professionnelle qui sont de trois ordres: organisationnel (lorsque la personne se situe par rapport à la qualité de son travail), social/relationnel (lorsque la personne se situe par rapport à autrui et établit des relations), psychoaffectif (lorsque la personne se situe par rapport à elle-même et à ses propres limites).

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Utilisation complète du « Référentiel de compétences pour les formations de base » du CAIPS.

AC1 : COMPRENDRE : 1) **Écouter** → **SF** : Dégager le sens général d'un message ; **SFC** : Adopter un comportement propice à l'écoute, respecter le temps de parole de chacun. 2) **Lire** → **SF** : Donner du sens aux informations, vérifier la cohérence du message, orienter sa lecture ; **SFC** : Adopter un comportement adéquat face à la lecture, être attentif au document dans son ensemble.

AC2 : PARLER : 1) **S'exprimer oralement** → **SF** : Elaborer des contenus ; **SFC** : Gérer son stress, oser s'exprimer. 2) **Prendre part à une conversation** → **SF** : Adapter son niveau de langage en fct de la situation de com. ; **SFC** : Gérer son stress, maîtriser sa voix, partager le temps de parole, dimension non-verbale.

AC3 : ÉCRIRE : 1) **Produire un écrit** → **SF** : Orienter son écrit en fct de la sit. de com., organiser son écrit ; **SFC** : Ecriture et présentation soignée.

AC4 : CALCULER : 1) **Utiliser le langage math.** → **SF** : Utiliser les principaux termes et signes math. 2) **Numériser** → **SF** : Comprendre le système décimal, positionner dans l'abaque. 3) **Mesurer** → **SF** : Comprendre et utiliser les mesures. 4) **Calculer** → **SF** : Maîtriser les 4 opérations de base, maîtriser les différentes méthodes de calcul. 5) **Résoudre un problème** → **SF** : Comprendre la consigne, appliquer l'opération math. adéquate, vérifier la stratégie de raisonnement. **SFC pour l'AC4** : Faire preuve de raisonnement, de logique.

AC5 : UTILISER L'OUTIL INFO. : 1) **Utiliser l'ordi. et les périph.** → **SF** : Identifier et manipuler les périph., reconnaître les élém. du bureau, ouvrir un progr., manipuler les fenêtres, le connecter à internet. 2) **Rechercher de l'info., organiser et stocker des doc.** → **SF** : Naviguer, organiser les fichiers, rechercher des infos. 3) **Créer à l'aide de l'outil info.** → **SF** : Utiliser le traitement de texte. 4) **Communiquer, publier et partager à l'aide d'un PC** → **SF** : Utiliser le courrier électronique, les réseaux sociaux, remplir un formulaire en ligne. **SFC pour toute l'AC5** : Faire preuve de précision, patience et curiosité, logique, structure, de vigilance par rapport à internet.

AC6 : DÉVELOPPER SON AUTONOMIE SOCIALE + AC7 : PARTICIPER À LA VIE COLLECTIVE, ÊTRE SENSIBILISÉ À LA CITOYENNETÉ : Toutes les aptitudes seront travaillées de manière transversale tout au long de la formation.

AC8 : DÉVELOPPER UN PROJET D'INSERTION SOCIOPROFESSIO. : 1) **Créer son bilan social et professio.** → **SF** : Identifier ses besoins, ses comp., ses qualités, ses défauts, traduire son exp. en compétences. 2) **Construire un plan d'actions** → **SF** : Définir son projet professio., comprendre les réalités du monde du travail, solliciter les services adéquats en termes de recherche d'emploi et de formation, effectuer des démarches ciblées (CV, lettre de motivation). 3) **Confirmer le projet professio. et/ou de formation** → **SF** : Faire une recherche ciblée en fct de son projet, rencontrer des professio. du secteur ciblé, évaluer la faisabilité du projet, si nécessaire ajuster le projet. **SFC pour l'AC8** : Adopter une attitude propre au monde du travail, faire preuve de réalisme.

Savoirs

Par « savoir », on entend un ensemble de connaissances relatives à des principes, des théories et des pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude.

Indiquez si vous vous référez partiellement ou complètement à un référentiel existant (SFMQ, Interfédé, ...).

(30 lignes maximum) :

Utilisation complète du « Référentiel de compétences pour les formations de base » du CAIPS.

AC1 : COMPRENDRE : Les sources de documentation pour comprendre le sens d'un nouveau mot ou expression (dictionnaire, Internet), les différents niveaux de registre de langage, utilisation des techniques de la mémorisation.

AC2 : PARLER : Les champs lexicaux spécifiques, les règles de grammaire et de conjugaison, les connecteurs logique et chronologique, utilisation des techniques de la mémorisation.

AC3 : ÉCRIRE : Les règles de l'argumentation pour produire un écrit, les règles d'orthographe / de grammaire / de conjugaison, les règles de ponctuation, la mise en page, l'organisation d'un document, les différents registres de langage, utiliser les techniques de la mémorisation.

AC4 : CALCULER : Le vocabulaire et les signes mathématiques principaux, le sens des opérations (ajouter, enlever, partager, ...), le tableau du système décimal (abaque), les nombres entiers, les nombres décimaux et les fractions, les outils de mesure, les unités de temps, les quatre opérations de base, les outils de calcul, les tables de multiplications.

AC5 : UTILISER L'OUTIL INFO : Le langage informatique associé aux outils, aux logiciels, connaître l'utilité des outils et des logiciels, les règles d'usage de la dactylographie (typographie), les navigateurs, les réseaux sociaux, les systèmes de messagerie, connaître la législation (droit à l'image, propos à caractère racistes, ...).

AC6 : DÉVELOPPER SON AUTONOMIE SOCIALE + AC7 : PARTICIPER À LA VIE COLLECTIVE, ÊTRE SENSIBILISÉ À LA CITOYENNETÉ : Tous les savoirs détaillés dans le référentiel seront travaillés de manière transversale tout au long de la formation.

AC8 : DÉVELOPPER UN PROJET D'INSERTION SOCIOPROFESSIO. : Les concepts de compétence / qualité / défaut / freins / besoin / contrainte, les éléments de son parcours social et professionnel, les notions de base et le vocabulaire spécifique du monde du travail et/ou de la formation (C4, contrat de travail, ...), les services d'accompagnement à la recherche d'emploi et les opérateurs de formation, l'environnement socio-économique de sa région, certains éléments clés de la législation sociale.

Types d'entrées et nombre de places

Entrées permanentes
(cochez la case si pertinent)

Nombre maximal de places de formation simultanées pour les entrées permanentes :

Entrées par session
(cochez la case si pertinent)

Répartition des heures du programme de formation

Il s'agit de donner une répartition théorique, le programme pouvant être adapté en fonction des spécificités des stagiaires.

Répartition du programme		Nombre d'heures par stagiaire	Nombre d'heures maximal ou minimal prévus par la réglementation
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	416 heures 30	/
	dispensées par un organisme partenaire	A déterminer en fct des interventions extérieures	/
Formation pratique	dans votre organisme	/	/
	dispensées par un organisme partenaire	/	/
Stages en entreprise (sauf dérogation, la durée maximale des stages ne peut excéder 50% de la durée totale du programme. Le stagiaire doit avoir effectué une formation minimale de 150 heures au sein du centre avant d'accéder à un stage)	Stages d'acculturation	/	Maximum 90 heures par stage
	Stages de formation professionnelle	/	Maximum 520 heures par stage, sauf dérogation
Accompagnement social	dans votre organisme	25	
	dispensées par un organisme partenaire		
Total par stagiaire :		441h30	Maximum 2.100 heures

Nombre d'heures total proposé à l'agrément pour cette filière : 4998

Encadrement

Nombre total de personnel d'encadrement prévu pour la filière : en ETP

Par personnel d'encadrement, il faut entendre les formateurs et les travailleurs en charge du suivi pédagogique ou de l'accompagnement social, qu'il s'agisse de personnel interne ou externe.

Taux théorique d'encadrement :

Par taux d'encadrement, il faut entendre le quotient résultant de la division du nombre d'heures d'encadrement, sachant qu'1 ETP équivaut à 1.672 heures, par le nombre d'heures de formation.

Présentation du programme de la filière

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

1 module = 416h30. Groupe de 12 personnes max.

- I. Organisation de modules orientés sur le projet professionnel et faisant intervenir des contenus de français qui seront travaillés en fonction des difficultés des apprenants (5plages de 3h30)

1/ Connaissance de soi : qualités et défauts, valeurs, compétences, SFC, échec, motivation. →→ **Objectifs** : Citer 3 qualités et 3 défauts (+ex.), liste de ses compétences, identifier sa motivation, identifier ses SFC + à améliorer.

2/ Orientation & découverte de métiers : Exploration des métiers, environnement de travail, découverte de vidéos et fiches métiers prise de contact avec des personnes exerçant le métier ciblé. →→ **Objectif** : Identifier métiers réalistes, rédiger un e-mail formel, identifier les SFC du métier choisi.

3/ Recherche de formation : Familiarisation avec Formapass, recherche de formations sur internet, analyse de la faisabilité d'une formation, analyse de programmes de formation, rédaction de mails pour compléments d'info. →→ **Objectif** : Utiliser les moteurs de recherche, comprendre une offre de formation.

4/ Recherche d'emploi : Info. sur les ≠ façons de chercher des offres d'emploi, recherche d'offres sur internet, analyse d'offres, réflexion sur l'adéquation entre un profil et une offre d'emploi →→ **Objectifs** : Trouver plusieurs offres d'emploi correspondant à son profil, Être capable d'évaluer l'adéquation entre un profil et une offre d'emploi

5/ Les outils de candidature : Info. + analyse contenu et forme + rédaction du CV / de la lettre de motivation. →→ **Objectifs** : Connaître les éléments clés et la structure du CV / de la lettre de motivation, structurer ses écrits.

6/ L'entretien d'embauche : déroulement d'un entretien d'embauche, erreurs à éviter, questions des recruteurs, communication non verbale, entretiens d'embauche en ligne. →→ **Objectifs** : S'exprimer de manière intelligible dans le registre de langue approprié, se mettre en valeur, utiliser les outils de communication non verbale.

- II. Cours de maths (1plage de 3h30) et d'informatique (1plage de 3h30).

Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Ponctuellement, nous envisageons de faire appel à des services extérieurs tels que la Mirena, la cité des métiers, le FOREM, des indépendants dispensant des formations sur la confiance, etc. afin d'asseoir les connaissances que nous aurons acquises au sein de la classe. Ces professionnels pourront être différents d'une session à l'autre, différer en fonction des demandes des apprenants.

Formation pratique dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

Théorie et pratique sont envisagées de manière conjointe et sont interdépendantes l'une de l'autre, l'apprenant étant encouragé à faire des allers-retours permanent entre règles et exercices, savoirs et compétences, connaissances et aptitudes, Les cours sont essentiellement basés sur des situations du quotidien, des documents authentiques en lien avec le projet professionnel, ... et partent du vécu de l'apprenant. Les acquis sont immédiatement transposables à la vie quotidienne, dans un souci professionnel. (consulter un horaire, remplir un document administratif, calculer un budget, rédiger un CV et/ou une lettre de motivation...).

Formation pratique dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

Les intervenants externes auxquels nous souhaitons faire appel de façon ponctuelle pourraient intégrer de la pratique lors de leur animation. Cela pourrait notamment se traduire par la mise en place d'activités pratiques sur la confiance, sur des simulations d'entretiens d'embauche, etc.

Stages d'acculturation

(20 lignes maximum) :

/

Stages de formation professionnelle

La durée du stage de formation professionnelle est limitée à 520 heures, sauf si un dépassement de cette durée est imposé par une autre base légale. En cas de dépassement imposé, outre la description générale des stages de formation professionnelle organisés au programme, veuillez mentionner explicitement dans le cadre ci-dessous la base légale de référence et en expliquer les conséquences.

(20 lignes maximum) :

/

Accompagnement social dans votre organisme

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

Le travail d'AS, au sein de notre structure, s'articule autour de cinq missions : l'accompagnement, l'information, l'orientation, la médiation et le relais.

Un accompagnement social individuel est possible trois fois par semaine : le mardi et le jeudi en présentiel de 10h à 14h ainsi que le mercredi après-midi (13h – 16h) par permanence téléphonique. L'AS entend la demande et y répond lorsque cela entre dans ses compétences. Dans le cas contraire, les apprenants seront réorientés vers des structures plus appropriées.

Descriptif de l'accompagnement social :

- **1^e entretien, à la demande de l'AS** : La fiche sociale est complétée afin de faire connaissance avec la personne, de cibler les demandes et les besoins. L'utilisateur est informé que l'assistant social travaille sous le secret professionnel et un document de confidentialité est signé par les deux parties.
- **Entretiens successifs, à la demande de l'apprenant** : Infos concernant l'échange retranscrites sur une fiche d'entretien + tâche à effectuer pour les deux parties en vue de l'entretien suivant. Une fiche récapitulative de suivi, visant à synthétiser les problématiques abordées, est également complétée.
- **Entretien visant à préparer la fin de formation, à la demande de l'AS** : Quelques temps (\pm 1 mois) précédant la fin de formation, un entretien est mené afin de préparer la sortie de l'apprenant. Un questionnaire est adressé (fiche post-formation) aux stagiaires et permet de les orienter vers les services adéquats ou de donner les informations nécessaires afin de répondre à leurs attentes.
- **Entretien de fin de formation, à la demande de l'AS** : L'apprenant complète une fiche d'évaluation et donne son ressenti vis-à-vis de la formation. Il fait également un feedback quant à la formation qu'il a reçue et quant aux services proposés par Alpha5000.

Accompagnement social dispensé par un organisme partenaire

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

/

Partenariats mis en œuvre pour la filière

Cet item ne concerne que les partenariats déjà établis ou qui, à tout le moins, seront opérationnels dès un éventuel agrément de la filière. Ajoutez des lignes dans le tableau si nécessaire.

Partenaires Personnes morales			
N° BCE	Nom du partenaire	Convention Oui / Non	Objet clair et précis du partenariat
Partenaires Personnes physiques			

Si une convention existe, celle-ci ne doit pas figurer en annexe, mais devra être tenue à disposition de l'Inspection dans le cadre de ses futurs contrôles.

Description de la nouvelle filière : « **PERMIS DE CONDUIRE** »

Complétez cette rubrique (pages 8 à 19) pour chaque nouvelle filière proposée à l'agrément en reproduisant le modèle si nécessaire.

Bassin(s) EFE compétent(s) : NAMUR

Si plusieurs Bassins EFE (chambre Emploi-Formation) concernés, indiquez-les tous.

Cohérence et articulation avec le projet pédagogique du centre

Il s'agit ici de montrer en quoi et comment le choix de la filière permet de mieux rencontrer concrètement les objectifs visés par le projet pédagogique du centre.

(25 lignes maximum) :

En Belgique francophone, avant de conduire, il est obligatoire de passer un examen théorique dans un centre d'examen. Pour ce faire, les candidats peuvent passer leur examen en « filière libre » (= apprentissage autonome) ou en « filière auto-école » (=cours théoriques donnés par l'auto-école contre paiement). Cependant, ces méthodes ne sont pas adaptées au public que nous rencontrons au sein de notre ASBL : nos apprenants sont souvent peu scolarisés, ont des difficultés d'apprentissage, ne se sentent pas capables d'apprendre seuls, ont besoin qu'on respecte leur rythme propre et que l'on n'avance pas trop vite comme c'est souvent le cas dans les auto-écoles. De plus, pour notre public précarisé, passer son permis théorique avec l'aide de l'auto-école est onéreux !

Dès lors, compte tenu de ces observations, et après avoir reçu de nombreuses demandes émanant de nos apprenants, nous souhaiterions proposer 3 modules de 60 heures de formation « Permis de conduire ». Nos apprenants recevront des formations gratuites, plus longues, plus lentes, tenant compte des difficultés de compréhension, de lecture, de mémorisation, de stress etc., très fréquentes chez les personnes peu scolarisées. Ils pourront également bénéficier d'un accompagnement social individualisé, où des solutions pourront être mises en œuvre pour répondre aux problèmes financiers, familiaux, de santé, etc., qui pourraient faire obstacle à un apprentissage serein.

La taille idéale que nous imaginons pour ce groupe est 8 à 14/15 apprenants. Un groupe plus petit est moins riche sur le plan des échanges et expériences, un groupe plus grand ne permet pas au formateur de rester aussi attentif à la progression de chacun.

Public visé par la filière

Si c'est pertinent pour votre filière, indiquez les éventuelles spécificités du public visé.

(10 lignes maximum) :

Il s'agit d'un public de demandeurs d'emplois, inscrits au FOREM, souvent peu scolarisés, peu autonomes face à l'apprentissage, assez précarisé et ne pouvant se permettre de payer pour accéder à des cours, souhaitant recevoir une aide dans le cadre de l'étude de leur permis théorique. Quelques fois, ils ont déjà tenté de passer leur examen théorique de façon autonome et ils ont échoué ; il conviendra donc au formateur d'apporter une attention particulière à la confiance et à l'estime que ces apprenants pourront avoir d'eux-mêmes.

Types d'entrées et nombre de places

Entrées permanentes
(cochez la case si pertinent)

Nombre maximal de places de formation simultanées pour les entrées permanentes :

Entrées par session
(cochez la case si pertinent)

Répartition des heures du programme de formation

Il s'agit de donner une répartition théorique, le programme pouvant être adapté en fonction des spécificités des stagiaires.

Répartition du programme		Nombre d'heures par stagiaire	Nombre d'heures maximal ou minimal prévus par la réglementation
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	60	/
	dispensées par un organisme partenaire		/
Formation pratique	dans votre organisme		/
	dispensées par un organisme partenaire		/
Stages en entreprise (sauf dérogation, la durée maximale des stages ne peut excéder 50% de la durée totale du programme. Le stagiaire doit avoir effectué une formation minimale de 150 heures au sein du centre avant d'accéder à un stage)	Stages d'acculturation		Maximum 90 heures par stage
	Stages de formation professionnelle		Maximum 520 heures par stage, sauf dérogation
Accompagnement social	dans votre organisme	A la demande	
	dispensées par un organisme partenaire		
Total par stagiaire :		60	Maximum 2.100 heures

Nombre d'heures total proposé à l'agrément pour cette filière : 180

Encadrement

Nombre total de personnel d'encadrement prévu pour la filière : en ETP

Par personnel d'encadrement, il faut entendre les formateurs et les travailleurs en charge du suivi pédagogique ou de l'accompagnement social, qu'il s'agisse de personnel interne ou externe.

Taux théorique d'encadrement :

Par taux d'encadrement, il faut entendre le quotient résultant de la division du nombre d'heures d'encadrement, sachant qu'1 ETP équivaut à 1.672 heures, par le nombre d'heures de formation.

Présentation du programme de la filière

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

Focus sur plusieurs chapitres sur lesquels porteront l'examen théorique : Définition et usages de la voie publique ; Signalisation ; Catégories d'usagers et règles y afférentes ; Prescriptions techniques sur les véhicules ; Règles relatives à la vitesse ; Règles de circulation, y compris priorités, croisement, dépassements ; Règles relatives à l'arrêt et au stationnement ; Infractions ; Gestion des accidents ; Conduite sous influence (alcool, drogue, médicaments, fatigue) → Au terme de chaque chapitre : tests formatifs visant à « tester » les connaissances des apprenants, leur faire prendre conscience de leur avancée ou leur montrer qu'il convient de retravailler sur certains points de matière.

Étant donné que le public des ISP est particulier et qu'il demande de l'attention, notre mission ne sera pas seulement d'apprendre des contenus théoriques. Nous tenterons également de veiller aux missions suivantes :

- Aider les apprenants à solutionner des problématiques personnelles qui pourraient compliquer ou ralentir leur formation (problème de mobilité, de garde d'enfants, d'anxiété, de finances, ...)
- Faire acquérir aux apprenants une bonne maîtrise de la procédure de l'examen (localisation et moyens d'accéder au centre d'examen, modalités pratiques pour l'inscription et pour l'accueil le jour de l'examen, utilisation du matériel informatique, durée de l'examen, délai de réponse, conditions de réussite, démarches administratives avant et après épreuves, ...)
- Faire acquérir aux apprenants des compétences en métacognition (apprendre à apprendre) : comment j'apprends, qu'est-ce qui améliore ou diminue mes performances, comment m'auto-évaluer, comment apprendre de mes erreurs, etc. Est-ce que je commets des infractions en tant que piéton, cycliste, usager des transports en commun ?
- Développer la confiance en soi et en l'autre ;
- Améliorer la maîtrise du français.

Formation théorique (générale ou technique) dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

/

Formation pratique dispensée au sein de votre organisme

(20 lignes maximum) :

/

Formation pratique dispensée par un organisme partenaire

(20 lignes maximum) :

/

Stages d'acculturation

(20 lignes maximum) :

/

Stages de formation professionnelle

La durée du stage de formation professionnelle est limitée à 520 heures, sauf si un dépassement de cette durée est imposé par une autre base légale. En cas de dépassement imposé, outre la description générale des stages de formation professionnelle organisés au programme, veuillez mentionner explicitement dans le cadre ci-dessous la base légale de référence et en expliquer les conséquences.

(20 lignes maximum) :

/

Accompagnement social dans votre organisme

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

Le travail d'AS, au sein de notre structure, s'articule autour de cinq missions : l'accompagnement, l'information, l'orientation, la médiation et le relais.

Un accompagnement social individuel est possible trois fois par semaine : le mardi et le jeudi en présentiel de 10h à 14h ainsi que le mercredi après-midi (13h – 16h) par permanence téléphonique. L'AS entend la demande et y répond lorsque cela entre dans ses compétences. Dans le cas contraire, les apprenants seront réorientés vers des structures plus appropriées.

Dans le cadre de la mise en place des modules « permis de conduire », les apprenants sont mis au courant de la présence d'une AS au sein de notre structure et ils peuvent la consulter en cas de besoin.

Accompagnement social dispensé par un organisme partenaire

Dans votre description, veuillez faire la distinction entre accompagnement individuel et en groupe.

(20 lignes maximum) :

Partenariats mis en œuvre pour la filière

Cet item ne concerne que les partenariats déjà établis ou qui, à tout le moins, seront opérationnels dès un éventuel agrément de la filière. Ajoutez des lignes dans le tableau si nécessaire.

Partenaires Personnes morales			
N° BCE	Nom du partenaire	Convention Oui / Non	Objet clair et précis du partenariat
Partenaires Personnes physiques			

Si une convention existe, celle-ci ne doit pas figurer en annexe, mais devra être tenue à disposition de l'Inspection dans le cadre de ses futurs contrôles.

Remarques éventuelles sur les ressources humaines, matérielles et financières

Indiquez toute information complémentaire pertinente (qualification des formateurs, nouveaux locaux, matériel spécifique utilisé, etc.)

(25 lignes maximum) :

Fort de son agrément Alpha et RAN-formation depuis plusieurs années, Alpha5000 peut faire preuve d'une expérience en la matière. Ses formateurs formés et compétents nous permettent de travailler efficacement. Nos locaux et matériels utilisés sont également très compétitifs.

Il va de soi qu'avec une augmentation de nos filières et donc de notre volume d'heures de formation, nous allons devoir nous adapter tant en terme de nombre de formateurs que de renouvellement de matériel (par exemple l'achat d'un nouveau TBI et d'un supplémentaire, de différents projecteurs ou ordinateurs). Un point important devra également être porté à notre attention, nous devrons revoir notre organisation en terme d'occupation de locaux et peut-être même en louer, pour permettre de donner nos formations dans des conditions optimales.

À ce sujet, des possibilités existent avec notre propriétaire l'UNamur mais, bien entendu cela demandera d'y accorder des moyens financiers supplémentaires.

Section 5 : Annexes à joindre

Cette section ne concerne que les opérateurs introduisant une demande de nouvelle filière et qui ont dès lors complété la section 4.

*Ne joignez aucune annexe qui ne soit pas prévue dans la liste ci-dessous.
L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.*

Cochez ci-dessous la case correspondant aux annexes que vous joignez et indiquez le nombre total de celles-ci en fin de cadre.

Nouvelle filière	
X	Pour chaque filière, le modèle de contrat pédagogique
X	Pour chaque filière, le programme individuel de formation
	Pour chaque filière concernée, le modèle de contrat individuel de stage
	Pour chaque filière concernée, l'éventuelle base légale attestant de l'obligation de l'allongement de la durée des stages au-delà de 520 heures
X	Pour tous les nouveaux locaux utilisés, la copie du rapport d'inspection incendie, en cours de validité et attestant de la conformité des locaux
	Un document attestant de l'avancement des travaux lorsqu'un rapport du service incendie recommande des aménagements
	Tout document délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs
	Les preuves nécessaires à la vérification du respect des obligations imposées par le secteur d'activité concerné et par les autres réglementations applicables aux filières (exemples : attestation de l'AFSCA ou agrément ONE)

Nombre total d'annexes jointes : 4

Section 6 : Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné,

Nom : Bridoux

Prénom : Yoric

légalement autorisé à engager le CISP suivant :

Alpha5000

et agissant en qualité de :

Directeur

déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le formulaire B de demande de renouvellement d'agrément sont exacts et complets.

Fait à : Namur

Date : 31 / 03 / 2022

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » :

Signature :